

**Délibération
du Conseil de Communauté**

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil de Communauté**

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 58
Membres absents : 20
Procurations : 14

Séance du 21 septembre 2022
L'an deux-mille-vingt-deux, le mercredi 21 du
mois de septembre, à 18 h, le Conseil de
Communauté, légalement convoqué, s'est
réuni au Centre de Secours Principal des Trois
Frontières, sous la Présidence de M ; Jean-Marc
Deichtmann, Président de Saint-Louis
Agglomération

Date de convocation : 15/09/2022
Date de transmission : 28/09/2022
Date de mise en ligne : 28/09/2022

Présents :

Mme BACH Céline, M. BACHMANN Florian, M. BOHLY Dominique, M. CAPON Patrick, Mme CHAPPEL Josiane, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, Mme DINTEN Françoise, Mme FERRANDEZ Françoise, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, Mme GANGLOFF Karin, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, Mme HELGEN Sandrine, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, M. KERN Gérard, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, M. LATSCHA Gaston, M. LITZLER Thierry, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Jean-Luc, M. MUNCH Paul-Bernard, Mme MUTH Sandra, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine, Mme SFEIR Lola, M. SIBOLD Clément, Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel, Mme STIERLIN Christelle, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRICH Vincent, Mme TRENDEL Isabelle, M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André, M. WIEDERKEHR Denis, Mme WILLER Christèle, Mme WOGENSTAHL Nadine, M. WOLGENSINGER André, M. ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, Mme ZINGLE Mireille, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

M. ADRIAN Daniel, M. BAUMLIN Christian (pouvoir à M. Pascal TURRI), M. BERNASCONE Gilbert, Mme CAILLEAUX Hélène, M. ECKES Raymond (pouvoir à Mme SCHMIDIGER Pascale), M. FERON Jules, (pouvoir à Mme ZAKRZEWSKI Valérie), M. GABRIEL Guillaume (pouvoir à M. GINDER Philippe), M. GASSER Lucien (pouvoir à Mme SCHMITT-MEYER Sandrine), M. GIEGELMANN Hubert (pouvoir à M. SCHICCA Daniel), M. KAHRIC Franck (pouvoir à M. GISSY Bertrand), Mme LEFEBVRE Martine, M. MARTIN Anthony, M. MULLER Hubert, M. OTMANE Rémy, M. PILLERI Angelo (pouvoir à M. FUCHS Gilbert), Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianna (pouvoir à Mme TRENDEL Isabelle), Mme ROSSE Christiane (pouvoir à M. JUCHS Bernard), M. ROUDAIRE Joël (pouvoir à Mme BACH Céline), M. SCHACHER Francis (pouvoir à M. MEYER Jean-Paul), M. SCHOTT Jean-Louis, M. STRIBY Patrick (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, M. TSCHAMBER Yves (pouvoir à M. PFENDLER Pierre),

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

11^{ème} QUESTION

ZAC du TECHNOPARC – Transaction entre Saint-Louis Agglomération et la SA Immobilière de Saint-Louis en vue du remboursement des frais liés à l'assainissement provisoire de la société « STERLING » (DELIBERATION n°2022-151)

Dans le cadre de la construction de l'usine STERLING au Technoparc, SLA a consenti par courrier en juillet 2019, qu'en l'absence de réseau d'assainissement en début de chantier, une prise en charge des coûts de vidange et de mise en place d'une fosse de stockage provisoire des eaux usées, jusqu'au moment de la pose du réseau d'assainissement en limite Nord de sa parcelle (lot 1), puisse être accordée à STERLING.

Toutes les parties prenantes étant d'accord sur le principe et un montant de prise en charge par SLA évalué à 12 585.22 € HT, un protocole transactionnel au sens des articles 2044 et suivants du Code Civil a été rédigé pour régler les modalités de versement de cette participation dans le cadre du budget annexe de la ZAC du TECHNOPARC.

Ainsi, il est proposé au Conseil de Communauté :

- d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer la transaction ci-jointe avec la SA Immobilière de Saint-Louis, représentant la société Sterling, et à prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité cette proposition.

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER



Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 27 septembre 2022

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN

